

Les Journées de la SFA

- Du jeudi 12 au vendredi 13 mars 2020 – Ministère des Solidarités et de la Santé, Paris

Alcoologie, addictologie : nouvelles PRATIQUES, nouveaux ACTEURS, nouveaux ENJEUX

Coordination : Pr Olivier Cottencin, Mme Agnès Arthus-Bertrand, Dr Camille Barrault, Pr Amine Benyamina, Dr Michaël Bisch, Dr Anne-Marie Brieude, Pr Georges Brousse, Pr Philippe Castera, Mme Micheline Claudon, Pr Mickaël Naassila, Pr Gérard Ostermann, Dr Cécile Prévost, Dr Benjamin Rolland, Pr Isabelle Varescon, Dr Florence Vorspan

- ▶ Prévention primaire – Repères – Services sanitaires
- ▶ Pathologies duelles
- ▶ Dépistage et traitement de l'hépatite C
- ▶ Parcours coordonnés – ELSA – Infirmière de pratique avancée
- ▶ Soins primaires – RPIB
- ▶ Recherche et prévention
- ▶ Patient expert
- ▶ 6^{es} Rencontres de la revue *Alcoologie et Addictologie*
- ▶ Communications libres

www.sfalcoologie.asso.fr ▶ rubrique Formations – sfa@larbredecomm.fr



Prix veissière 2020

Le **Prix Veissière**, d'un montant de 2 000 euros, vise à récompenser un ou des travaux originaux, publiés sous forme de thèse, mémoire ou article d'une revue avec comité de lecture, dans le champ de la recherche psychosociale en alcoologie.

Une attention particulière sera apportée aux travaux concernant l'apport et l'influence des groupes d'entraide ou leurs relations avec les professionnels du soin addictologique, ainsi qu'à ceux consacrés aux représentations de l'abstinence d'alcool en tant qu'objectif ou moyen thérapeutique.

Les travaux faisant avancer de manière significative l'état des connaissances dans le champ de l'alcoologie seront aussi considérés.

Les travaux ayant déjà donné lieu à publication seront privilégiés, et le lauréat sera invité à rédiger une publication dans la revue *Alcoologie et Addictologie*.

- ❖ Candidature au plus tard le **6 janvier 2020** par courriel : sfa@larbredecomm.fr
- ❖ Dossier : lettre de candidature avec résumé des travaux ; curriculum vitæ ; documents justifiant le projet et/ou les résultats obtenus : projet, thèse, publication(s).
- ❖ Le jury nommé par le Conseil d'Administration sélectionne le travail récompensé.
- ❖ La remise du Prix, accompagné d'un chèque de 2 000 euros, sera faite à Paris à l'occasion des Journées de la SFA en mars 2020.

Secrétariat Général de la Société Française d'Alcoologie

Professeur Romain Moirand

c/o L'Arbre de Comm', 7, rue Charles Baudelaire, F-91340 Ollainville

Téléphone : 06 46 79 23 98 – sfa@larbredecomm.fr

Groupes

Les associations d'aide aux personnes ayant un problème avec l'alcool

Dr Yannick Le Blévec

Réunion du 21 juin 2019

La réunion du groupe de travail de la Société française d'alcoologie s'est tenue au siège d'Alcool Assistance, 10, rue des Messageries, 75010 Paris.

Groupes participants : Al-Anon, Alcooliques Anonymes, Alcool Assistance, Alcool Écoute FNJS, Croix Bleue, Les Amis de la Santé, URSA.
Groupe excusé : Addictions Alcool Vie Libre.

- Approbation du précédent compte rendu

Le compte rendu de la réunion du 12 avril est approuvé à l'unanimité.

- La collaboration des associations d'entraide pour l'alcool et les autres produits addictifs avec la justice : les relations avec les SPIPS (juges d'application des peines), les interventions en milieu carcéral, la question de la confidentialité...

1 – Comment nous collaborons avec la justice

En général, pas vraiment de collaboration mais du cas par cas.

En groupe ponctuellement (bracelets électroniques).

Pour la Liberté conditionnelle, les juges demandent la présence aux réunions.

. Alcool Assistance

ABC Insertion : 30 interventions sur l'année, conventions avec les associations, la police, etc. Sécurité routière et ADAVIP, formation obligatoire (5-12 personnes en moyenne).

Association Insertion Sociale (Saint-Malo/Rennes) : nécessité de préserver son indé-

pendance, la doctrine : "punir, amender, insérer, respecter", informations publiques qui consistent à inviter les élus, la police, la justice) ; à Saint-Malo, un travail mis en place depuis plus de dix ans.

Convention nationale : à Fresnes, des visiteurs de prison en lien avec le SPIP.

. Alcool Écoute FNJS
Pas de collaboration.

. Les Amis de la Santé
Peu de collaboration.

. Al-Anon
Peu de collaboration.

. Alcooliques Anonymes :
Quelques participations avec certificats de présence, pas de relation formelle.
Peines souvent liées à des conduites en état alcoolisé (CEA), ou liberté conditionnelle.

. La Croix Bleue
Participation surtout après des formations sur l'accompagnement en milieu pénitencier, travail avec SPIP.

Quelques sections travaillent avec une convention

2 – Les interventions en milieu carcéral

Vincent (AA) visiteur de prison, répond aux questions du groupe.

Les AA viennent témoigner dans plusieurs prisons de l'Île-de-France de leur parcours et de leur rétablissement. L'un des objectifs est de préparer la sortie de prison, ce qui est une cause d'appréhension de la part des "libérables".

AA insiste pour éviter que ceux-ci, une fois

sortis, ne retombent dans la dépendance par rapport à l'alcool. Les détenus souhaitent, en général, "se ranger", s'amender, parfois même se couper de leur famille (ou de leurs attaches précédentes) pour ne pas retomber.

Il y a aussi des membres AA incarcérés en prison.

Dans les prisons, l'anonymat n'est pas respecté, les surveillants appelant par leur nom, dans les coursives, les détenus qui ont demandé à assister à une réunion AA.

Les femmes se font moins connaître, car la honte est un sentiment fréquemment répandu : l'alcoolisme stigmatise !

Les conditions de détention sont rarement évoquées, bien que très médiocres...

Il existe aussi des réunions de Narcotiques Anonymes.

- Questions diverses

Antoine (AA) va contacter le groupe Narcotiques Anonymes pour lui proposer de participer à notre groupe.

Nouvelle adresse courriel de Yannick : yannick.leblevec53@gmail.com.

La réunion suivante s'est tenue le vendredi 27 septembre 2019 à 14 h au siège d'Alcool Assistance, 10, rue des Messageries, 75010 Paris.

Thème : comment les associations d'entraide pour l'alcool et les autres produits addictifs interviennent en milieu hospitaliers (hôpitaux généraux, hôpitaux psychiatriques, centres de soins addictologiques...).

Conseil d'administration de la SFA



Société Française
d'Alcoologie

Reconnue d'utilité publique
(décret du 29 octobre 1998)

Président fondateur
Dr Pierre Fouquet[†]

Conseil d'administration

Président
Pr Mickael Naassila

Vice-présidents
Pr Olivier Cottencin
Dr Cécile Prévost

Secrétaire général
Pr Romain Moirand

Secrétaire général adjoint
Dr Corinne Dano

Trésorier
Dr Benoît Fleury

Trésorier adjoint
Pr Gérard Ostermann

Administrateurs
Mme Agnès Arthus-Bertrand
Pr Henri-Jean Aubin, Président d'honneur
Dr Camille Barrault
Pr Amine Benyamina
Dr Michaël Bisch
Dr Anne-Marie Briuede
Pr Georges Brousse
Pr Philippe Castera
Mme Micheline Claudon

Pr Jean-Bernard Daepfen
Pr Maurice Dematteis
Dr Amandine Luquien
Pr François Paille, Président d'honneur
Dr Benjamin Rolland
Pr Isabelle Varescon
Dr Florence Vorspan

Représentants

Mouvements d'entraide
Dr Yannick Le Blévec

Groupes régionaux
Dr Yannick Le Blévec

Relations avec les sociétés savantes
nationales et internationales
Pr Amine Benyamina

Représentants auprès de la
Fédération française d'addictologie
Pr Maurice Dematteis
Pr Mickael Naassila

Représentante des mouvements d'entraide
auprès du Conseil d'administration
Mme Christine Delmas

Commission scientifique exécutive
Pr Henri-Jean Aubin, **Pr Georges Brousse**,
Pr Olivier Cottencin, **Pr Romain Moirand**,
Pr Mickael Naassila

Conseil scientifique de la SFA

Pr Thomas F. Babor, États-Unis
Pr Jacques Besson, Suisse
Pr Jonathan D. Chick, Royaume-Uni
Dr Boris Cyrulnik, France
Pr Philippe de Witte, Belgique
Mme Monique Kaminsky, France
Pr Claude Le Pen, France
Dr Pierre Mormède, France
Dr Philippe Mossé, France
Pr Louise Nadeau, Québec, Canada
Mme Véronique Nahoum-Grappe, France
Pr Charles P. O'Brien, États-Unis
Pr Philippe-Jean Parquet, France
Pr Isidore Pelc, Belgique
Pr Marc Schuckit, États-Unis
Pr Jean-Luc Vénisse, France

La SFA, c'est :

- le développement multidisciplinaire de l'alcoologie au sein de l'addictologie ;
- la diffusion des connaissances et la formation (Journées de la SFA, revue *Alcoologie et Addictologie...*) ;
- une expertise qui répond à des enjeux de santé publique ;
- un site, plateforme d'information et d'échanges : www.sfalcoologie.asso.fr

Si vous désirez devenir membre de la Société française d'alcoologie...

Il convient d'adresser une demande d'adhésion au Secrétaire général : **Pr Romain Moirand**,
c/o L'Arbre de Comm', 7, rue Charles Baudelaire, F-91340 Ollainville
Tél. : 06 46 79 23 98 – sfa@larbredecomm.fr

Votre demande doit mentionner votre lieu d'exercice et être accompagnée :

- de la fiche de renseignements complétée
(www.sfalcoologie.asso.fr/download/SFA_ficheadhesion.pdf) ;

- des lettres de parrainage de deux membres de la Société, ou d'une sollicitation de parrainage auprès du Secrétaire général.

Votre nomination sera prononcée par le Conseil d'administration. Vous aurez alors à acquitter :

- **69 euros de cotisation annuelle**, qui ouvre droit à des conditions d'inscription préférentielles aux sessions de formation de la SFA

- **et 66 euros pour l'abonnement 2019** à la revue *Alcoologie et Addictologie* (tarif préférentiel).